

BLACKMETS AVE. L'ARGENT DES MEMBRES DANS L'A. C. B. M.

Le marchand, ou le capitaliste, ne cherche pas à faire le bien de son prochain, mais à faire le sien. C'est pour quoi il ne peut pas être un homme à cœur, et c'est pour quoi il ne peut pas être un homme à tête. C'est pour quoi il ne peut pas être un homme à main, et c'est pour quoi il ne peut pas être un homme à pied. C'est pour quoi il ne peut pas être un homme à bras, et c'est pour quoi il ne peut pas être un homme à visage. C'est pour quoi il ne peut pas être un homme à cœur, à tête, à main, à pied, à bras, à visage.

ADRESSE DU COMITE LOCAL.

Quebec, 25 Août, 1898. Aux Officiers et Membres du Grand Conseil de l'A. C. B. M. du Canada.

Bien aimés frères - Voilà deux ans que nous attendions avec une impatience sans bornes l'heureux moment où il nous serait donné de vous accueillir au milieu de nous; aussi nous exprimons nous de vous offrir une sincère et cordiale bienvenue.

Nous sommes enchantés de nous voir chez vous et sommes prêts à vous démontrer par nos actes, nous et nos amis, que nous savons apprécier votre courtoisie en consentant à tenir votre Convention dans la vieille et historique cité de Québec, et nous vous en aurons de prouver au-delà de tout doute que vous avez été des mieux inspirés en faisant ce choix.

Vous foulez actuellement un sol tout à fait canadien d'être hier, une ville qui a été et sera toujours le foyer de la liberté civile et religieuse.

Depuis la dernière réunion la mort, notre seul ennemi à nous, nous a enlevé plusieurs de nos frères notamment notre Grand Aïeul Spirituel, Sa Grâce l'Archevêque Walsh, de Toronto, ce qui a plongé notre Association dans un deuil profond.

Puisse vos délibérations avoir ce cachet de prudence et de sagesse qui nous assurent pour l'avenir autant d'avantages et de prospérité que nous en a valu votre travail dans le passé.

En terminant, bien-aimés frères, nous vous souhaitons de nouveau une cordiale bienvenue et nous ne désirons rien tant que de voir la présente assemblée remporter, sous votre habile direction, autant de succès que celles du passé, ce qui serait un honneur à la fois pour nous-mêmes et pour notre digne Association.

Au nom et de la part des succursales 96 et 23 de Lévis, et 57, 101, 110 et 238 de Québec. DR. G. W. JOLICOEUR, Président. J. ADLARD DENERS, Sec. Cor.

ADRESSE DU MAIRE.

Aux Officiers et Membres de l'Association Catholique de Secours Mutuels du Canada.

Messieurs, C'est pour moi un grand plaisir de remplir ce rôle de bienvenue à votre venue dans notre bonne ville de Québec. Votre Société est si bien connue, appréciée et encouragée, et vous compte de nombreux branches florissantes.

Le maire de Québec se glorifie pour sa part d'être des vôtres, et dans la personne de votre Grand Président, M. F. HACKETT, il trouve un fidèle respectueux et courtois, et l'un des plus aimables représentants de l'Assemblée législative. En le choisissant comme votre chef, vous avez fait preuve d'une sagesse et d'une habileté qui ont mérité d'être reconnus par toute la province.

Les citoyens de Québec sont fiers de vous offrir l'hospitalité la plus cordiale. Ils vous remercient de l'honneur que vous leur avez fait en choisissant Québec comme le siège de votre importante convention.

Vous avez nos meilleurs souhaits pour le succès de votre convention et pour l'avenir si noble que vous avez fondé et que vous maintenez avec une habileté consommée.

Continuez, messieurs, à promouvoir cette association qui est pour nous tous et pour nos familles une garantie précieuse contre les surprises de la mort. Elle est digne de tous les éloges et de tous les encouragements que vous devez lui adresser. Elle est digne de tous les éloges et de tous les encouragements que vous devez lui adresser. Elle est digne de tous les éloges et de tous les encouragements que vous devez lui adresser.

Entre les mains habiles qui la dirigent elle ne peut manquer de croître et de prospérer et d'arriver au plus haut degré de prospérité. S. N. P. M. M. Maire de Québec

ADRESSE DU GRAND PRESIDENT HACKETT.

Aux Officiers et Membres du Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada.

Frères, - Deux décades se sont écoulées depuis que la première succursale de notre Association a été fondée au Canada, et joignant un coup d'aile en arrière sur le champ de travail,

considérant les obstacles à combattre, le grand nombre de sociétés de bienfaisance existant dans la Province, et le peu de succès de ces sociétés, il est évident que l'Association a eu à lutter contre de nombreux obstacles, mais qu'elle a surmonté tous ces obstacles et qu'elle a obtenu de nombreux succès. Elle a obtenu de nombreux succès et elle a obtenu de nombreux succès.

Après notre réunion à Ottawa, il y a deux ans passés, 2,200 nouveaux membres ont été admis dans notre Association. 3,000 nouveaux succursales ont été instituées et je suis informé de sources autorisées que plusieurs autres sont en voie de formation.

Suivant un précédent digne d'émulation, je donne ici une liste des nouvelles sociétés de bienfaisance et des endroits où elles ont été établies, avec aussi les noms des Organisations, afin que les membres soient au courant du travail de l'Association, qu'ils sachent et apprécient dans quelle partie de la Province notre Association fait des progrès, et à quel nous sommes redevables de cet accroissement. (Voir la partie Anglaise pour la liste susmentionnée.)

En joignant un coup d'aile sur cette liste nous devons être convaincus que pour quelque raison inconnue la Province dont nous attendions tant et laquelle, en regard à sa population, est justement regardée comme le champ de recrutement de l'Association, n'a pratiquement rien fait depuis les dernières années passées. Inutile d'ajouter que je fais allusion à la Province de Québec.

Je ne suis pas oublieux du fait que dans cette Province il y a beaucoup de sociétés de bienfaisance religieuses et nationales faisant appel à la sympathie et au support, mais le champ est assez vaste pour toutes, et l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada n'a aucune rivalité avec aucune autre organisation de bienfaisance, excepté qu'en faisant du bien publiquement et priverment.

J'espère que vous ne me jugerez pas vaniteux si je cherche l'espoir et tente de prédire que la présente Convention, maintenant tenue dans la Capitale de Québec, infusera une nouvelle vie, une nouvelle vigueur dans notre travail, stimulera nos membres, dirigera nos efforts, et nous fera prendre un intérêt plus actif dans notre organisation, pour que, lorsque nous nous réunirons de nouveau en convention, Québec puisse prouvé sa place comme la Province bannière de notre Association.

C'est mon plaisir durant mon terme d'office de nommer un nombre de Grands Députés dans chaque Province.

Pendant que plusieurs d'entre eux ont fait leur devoir à l'abandon et bien, il y en a qui ne semblent pas avoir réalisé leurs devoirs et aura responsabilité, et je crois qu'un changement dans le système de les nommer tournera au plus grand bénéfice de l'Association.

Le temps est arrivé dans l'histoire de notre association où le comité d'organisations a dû venir à bout de son travail, et je crois que le présent comité sera capable de faire un excellent travail.

La sérieuse compétition des sociétés sœurs, le montant d'argent qu'elles dépensent en annonces, tout cela rend nécessaire et impératif l'emploi d'organisations compétentes dans les diverses Provinces, dans les lieux de l'association.

Agissant d'après les instructions reçues à la dernière convention, le Bureau des Syndics a récemment assuré les précieux services de Frère K. Key comme organisateur dans Ontario. Il a fait un excellent travail. Dans Québec des arrangements furent faits avec Frère Montreuil pendant l'hiver pour faire le même travail dans cette Province. Il compta sous les plus favorables auspices, mais fut empêché de réussir, à cause d'une affliction de famille.

Notre Fonds de Réserve, qui en 1896 se montait à \$5,322.25, a maintenant atteint la somme de \$8,000.00, le tout déposé dans les banques suivantes - Canadian Bank of Commerce, Merchants Bank of Toronto, British North America Bank of Montreal, et Eastern Townships Bank, à St-Jérôme. Ces dépôts portent un intérêt de 4 pour cent, composé semi-annuellement. Notre Fonds central est dans une excellente condition; nous ne devons rien, et nous avons suffisamment de fonds en main pour défrayer les dépenses de la présente Convention.

Comme question de fait j'ai beaucoup de plaisir à déclarer qu'aucune convention antérieure nous avait été dans une position financière aussi saine qu'à présent.

Pour plus d'information sur nos affaires financières et budgétaires, le nombre de nos membres, la mortalité, la cause de la mort, etc., j'ai beaucoup de plaisir à vous renvoyer aux rapports des compagnies et des cabinets du Grand Secrétaire, du Grand Trésorier, du Bureau des Syndics, du Médecin Examineur en Chef, et du Solliciteur, lesquels vous seront soumis.

Les rapports des divers comités vous seront aussi soumis. Laissez-moi insister auprès de vous pour que vous leur donniez toute votre attention et une entière considération, afin de pouvoir prendre part d'une manière intelligente aux délibérations de la Convention.

J'ai porté votre attention sur la négligence de plusieurs succursales, à fournir des contributions telles prévues par la constitution. J'ai communiqué avec les succursales en défaut, et la question sera réglée sans délai de la manière la plus satisfaisante.

Plusieurs sujets d'importance grave vous seront soumis, entre autres la tenue des conventions tous les deux ans ou tous les trois ans, l'abolition, autant que possible, des cotisations spéciales, et la question de la nomination des Grands Députés. La solution propre

de ces questions et d'autres aura une grande portée sur l'avenir de notre Association, et elle sera, je vous prie de le croire, l'objet de votre attention et de votre considération que requiert son importance.

L'Ange de la Mort nous a payé de fréquentes visites depuis que nous sommes réunis la dernière fois. Quelques-uns des plus chers d'entre nous de notre Association ont passé à leur dernière et dernière récompense. Il semble que c'est la mort qui a été le bon Ange de la mort de Montréal, et à Paris en route pour Rome et du retour par leur carrière terrestre au pied du Mont Royal dans la cité qui se risait si bien. Peu de temps après nous apprenions que le Siège Archevêque de King en était devenu vacant, et que l'industriel et savant prélat, Monseigneur Cleary, n'était plus. Quelques jours plus tard nous étions appelés à payer un dernier tribut de respect aux restes mortels de la Tête de la Hiérarchie Canadienne, dans la province de Québec, le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, et il n'y a que quelques semaines que nous étions encore appelés à pleurer la perte du Docteur l'Épiscopi Canadien, dans la grande personne malade de son Mar. Le Prince de l'Église, chers amis de cette Association, nous prions pour la perte, et du plus profond de nos cœurs nous faisons entendre la prière: Requiescant in Pace.

Mais la liste ne s'arrête pas là, la pénible nouvelle, annoncée récemment, de la mort de l'Archevêque Walsh a été un chagrin pour plus d'un Canadien, mais doublement pour l'A. C. B. M. du Canada, dont il fut depuis la fondation de notre Conseil jusqu'à sa mort, le Grand Aïeul Spirituel. A son conseil, à son bienveillant encouragement et à son avertissement amical, sont dus dans une grande mesure les succès et le progrès de l'Association par tout le Canada.

Reconnaissant le grand travail que l'A. C. B. M. était destinée à faire dans l'intérêt des Catholiques du Canada il en devint membre en 1879, et depuis ce temps il l'a encouragé, il a soutenu, il l'a gardé et dirigé.

D'un caractère noble, très savant, d'une grande foi, ayant un grand amour pour son peuple, sa vie toute entière fut dévouée au service de Dieu et à notre.

En sortant de la haute charge à laquelle vous avez bien voulu m'appeler pour deux ans, je désire vous exprimer ma chaude appréciation des sentiments fraternels et courtois dont j'ai été l'objet de la part de chaque membre de l'Association avec qui j'ai eu le plaisir de me rencontrer.

Je manquerais de sincérité si je ne faisais pas acte de reconnaissance de la précieuse assistance que m'a rendue, sans compter le nombre de fois, notre Grand Secrétaire, Frère Brown. A ses efforts et à son zèle infatigables, à son ardeur continue, et à son excellent travail, est dû dans une grande mesure le succès de notre Association.

Toujours prêt, courtois, et prudent à l'excès, son aide et ses conseils ont toujours été à ma disposition, et je profite de la circonstance pour lui en offrir ma reconnaissante et chaude appréciation.

Au Bureau des Syndics, au Grand Trésorier, au Médecin Examineur en Chef, au Solliciteur et aux autres membres de l'Exécutif en général, je désire adresser mes plus sincères remerciements pour leur coopération toujours aimable et fraternelle dans l'avancement des intérêts de notre Association.

En terminant laissez-moi exprimer le désir et l'espoir que durant la Convention notre travail sera conduit avec cet esprit chrétien, qui convient à des hommes ayant l'honorable distinction de membres de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada.

J'ai l'honneur de me soucrire, Très fraternellement à vous, M. F. HACKETT.

TRAVAILLEZ OU PAYEZ POUR LE TRAVAIL.

Voici une raison pour laquelle l'accroissement dans les sociétés fraternelles de bienfaisance n'est pas plus grande. Il y a trop de gens, en fait partie, qui ne regardent pas au côté fraternel de la société; ils aiment le côté bénéficiaire à cause de son bon marché. Ils ne font rien; ils ne sauraient pas qu'ils sont membres, n'étaient-ce le paiement des cotisations.

Il doit se faire un travail, et à moins qu'il soit fait par les membres sans payer, les membres auront à payer pour le faire faire. Il faut adopter quelque plan au moyen duquel ceux qui ont le bon vouloir de faire leur part de travail puissent recevoir quel que rémunération, et ceci doit être payé par ceux qui ne sont membres qu'en raison du bon marché.

En d'autres mots, le travail de l'Association doit être divisé entre les membres, et ceux qui ne font pas leur part de travail doivent payer pour la faire faire. Ceux qui n'agissent pas dans un esprit fraternel ne doivent pas s'attendre d'être traités fraternellement. S'ils sont devenus membres seulement pour les bénéfices monétaires, ne leur donnez rien autre chose que cela. Laissez la fraternité et les affaires se montrer sous les raies

couleurs, et nous osons dire qu'il y en auraient plus qui apprécieraient la première qu'il y eu à présent. Comment tout ceci peut-il s'accomplir. Il y en a qui disent que la chose est impossible. Nous ne le croyons pas. Il y a plus d'une manière d'y arriver, mais nous n'en mentionnerons qu'une pour le présent.

Doublez les contributions mensuelles, et ensuite allouez à chaque membre un rabais pour chaque assistance aux assemblées, ne laissant pas la balance diminuer à plus d'un certain montant. Il peut y avoir de meilleurs moyens, mais à moins que ceux qui deviennent membres à cause du bon marché fassent quelque chose pour maintenir ce bon marché, ils devraient être requis occasionnellement de payer un dollar extra pour rien faire.

Nous ne sommes pas en faveur des amendes, mais élever les contributions et allouer un rabais à ceux qui assistent aux assemblées et à ceux de nouveaux membres aura, dans notre opinion, un double résultat, savoir, de rendre l'assistance aux assemblées plus nombreuse et d'accroître le nombre des membres. - Fraternal Indicator.

L'ASSURANCE A COTISATION.

Le génie de l'homme est constamment à travailler à inventer de nouvelles méthodes pour accommoder les relations complexes de la vie sociale aux besoins individuels. De nos jours, l'assurance sur la vie est autant une nécessité dans le monde social et commercial que les entrepôts de grain le furent autrefois au marchand de l'Est. Elle aide à égaliser et à distribuer le nécessaire, le confort et le luxe de la vie d'une génération à l'autre. La vieille méthode de transport et de distribution s'accomplissait sur le dos du chameau. La nouvelle méthode s'accomplit au moyen de la vapeur et du trolley. Ce sera une tâche inutile que d'abuser le chameau parcequ'il ne peut faire l'œuvre du trolley. Il est également inutile de décrier le trolley parcequ'il est dangereux. Le trolley, comme le système à cotisation de l'assurance sur la vie, est une réalité, et l'électricité sous une forme ou une autre est maintenant et sera, de plus en plus, à mesure que les années avancent, le pouvoir distributeur et poussant en avant. C'est le pouvoir le plus flexible et le plus élastique qui ait été découvert jusqu'à aujourd'hui, et les gens se promènent au moyen de l'électricité en dépit de la vivacité des fils conducteurs et du fait que de temps à autre un char mal contrôlé passe à travers le pont.

Dans le champ de l'assurance sur la vie le système à cotisation est le système moderne et du jour. Plusieurs améliorations ont déjà été découvertes, on l'adaptant aux besoins modernes scientifiques et économiques, et d'autres améliorations seront, nul doute, découvertes et appliquées. Mais le système demeure. De temps à autre une mauvaise administration ou des abus feront naufrager une compagnie, comme ils feront d'un train, et il s'en suivra un désastre. Mais le système n'est pas détruit. L'application incorrecte, inefficace ou erronée d'un principe en soi correct peut causer la perte et le malheur, mais elle ne discrédite pas le principe. Le système à cotisation de l'assurance sur la vie restera. Les gens sont intolérants relativement à l'imposture et à la fraude, mais ils connaissent une bonne chose quand ils la voient, et ils dénonceront avec une indignation persistente et juste l'administration incompétente et égale d'un système même correct.